

Présentation du livre

«Le monstre de Popotschi et autres histoires»

Samedi 3 février 2018,
vernissage à ATD Quart Monde,
groupe régional de Bâle

Sur la petite table installée au milieu du cercle de chaises trône un énorme paquet coloré et brillant. Nos premiers invités arrivent : Lavin avec sa mère et son petit frère. Ils ont reçu l'invitation au vernissage par la maîtresse du jardin d'enfants de Lavin. Les membres du groupe régional de Bâle les accueillent.

Dina Brenner, une alliée¹, part une demi-heure avant le début de l'événement pour chercher d'autres parents et enfants au « grenier de jeu » du quartier où, chaque mercredi, elle anime la bibliothèque de rue durant la saison froide.

Malheureusement, elle n'y rencontre que quelques enfants et aucun parent. Beltina vient avec son petit frère. Après avoir téléphoné à Memet, à notre grande joie, nous voyons la grand-mère et Fatma nous rejoindre un peu plus tard. La venue de Thomas et de sa famille d'accueil nous a également réjouis autant que celle de Mme Bruggmann, responsable du « grenier de jeu ».

Jeunes et moins jeunes attendent avec impatience l'ouverture du paquet coloré qui sera déballé avec enthousiasme par les enfants. Tous découvrent le livre «Le monstre de Popomotschi et autres histoires». Il regroupe, sous le design multicolore de Dina, les nombreuses histoires et dessins sortis tout droit de l'imagination des enfants de la bibliothèque de rue. Beltina lit fièrement son conte, puis Dina nous



présente les autres pages du livre. A l'apéritif, le merveilleux ouvrage est largement admiré par les adultes tandis que les enfants dessinent à la table de peinture, regardent des livres d'images ou peignent leur monstre de Popomotschi sur le grand rouleau blanc accroché au mur – une oeuvre commune réalisée par petits et grands.

Même s'il n'y a pas eu autant d'enfants qu'attendu, ce fut un événement d'une grande intensité et de rencontres joyeuses. Ce livre aura certainement une place très spéciale dans les prochaines bibliothèques de rue hebdomadaires.

Christine Lindt



Un échange fructueux

Le 25 novembre a eu lieu à Treyvaux une journée de rencontre entre trois directrices et une assistante de recherche de la Commission indépendante d'experts (CIE) internements administratifs et le groupe Chercheurs d'histoire

En introduction, Nelly Schenker, militante² Quart Monde, a rappelé l'enjeu : « Je voudrais en savoir plus sur ce que les chercheurs font de notre histoire, car elle se poursuit aujourd'hui de la même façon que depuis toujours. Oui, je trouve important que cela devienne connu, mais pas sans nous qui vivons encore, et pas seulement à travers des documents que les tuteurs ont écrits sur nous sans nous connaître. » Les historiennes ont alors expliqué en détail comment elles travaillaient, à partir de documents, d'articles de presse, d'interviews de personnes concernées par les mesures de coercition (jusqu'en 1981).

Le travail de Christel Gumy et de son groupe de recherche est d'analyser l'arsenal des lois de l'époque, les processus qui les ont légitimées au cours du temps et les éventuelles contestations. Dans ces lois, elle a rendu visible le poids des normes et de la stigmatisation et le glissement vers une médicalisation et la psychiatriation. Il s'agit de comprendre les logiques politiques et sociales qui permettent de priver de liberté des personnes alors qu'elles n'ont commis aucun délit. « Certaines logiques n'ont pas disparu. Bien sûr, au niveau légal c'est moins complètement arbitraire qu'avant. Mais encore aujourd'hui de telles logiques peuvent avoir lieu, par exemple, quand une personne est désignée comme alcoolique, celle-ci ne va pas être du tout prise en considération et identifiée de la même manière si elle est pauvre que si elle n'est pas pauvre. »

Le groupe de Nadja Ramsauer travaille sur les processus décisionnels au sein de l'administration. Il analyse des dossiers de personnes internées afin de démontrer comment les autorités ont fonctionné, comment elles ont agi et quelles ont été leurs responsabilités. Il relève entre

autres que les responsabilités n'étaient pas claires, réparties entre plusieurs instances, que la décision pour ou contre l'internement pouvait dépendre d'un concours de circonstances, que les autorités n'auditionnaient pas les personnes internées et qu'elles les dévalorisaient de manière systématique. Une participante constate : « En consultant différents dossiers dans différents lieux, vous voyez que partout, on a écrit la même chose sur nous. Ça c'est très important ! »

Quant à Ruth Ammann avec son équipe, elle analyse les 60 entretiens qui ont été faits par une autre équipe de la CIE. Le groupe Chercheurs d'histoire lui a posé la question : « comment la stigmatisation se répercute-t-elle dans les générations, et comment les personnes développent-elles ou non des résistances ? » Ruth Ammann a soulevé la pression sociale qui pèse sur les mères mais aussi leur résistance face à la fois au poids des reproches qu'elles entendent de leur(s) enfant(s) et à ceux faits à leur encontre par les autorités.

Le dialogue a permis aux personnes du groupe d'avoir un recul sur leurs gestes de résistance, comme cette maman qui a dit : « Ils ont mis mes enfants dans un foyer, même si je ne voulais pas. Ils m'ont dit : si vous ne voulez pas mettre les gar-

çons, on met aussi les filles. C'était une menace. J'ai dit : et bien prenez les garçons, moi je garde les filles. Ça m'a fait très mal, j'en ai pleuré. Mais je ne les ai pas abandonnés, tous les soirs je téléphonais. Quand ils sont sortis, ils m'ont dit : merci maman tu ne m'as pas abandonné ! »

*Caroline Petitat,
 Véronique Martrou
 Marie-Rose Blunski*

